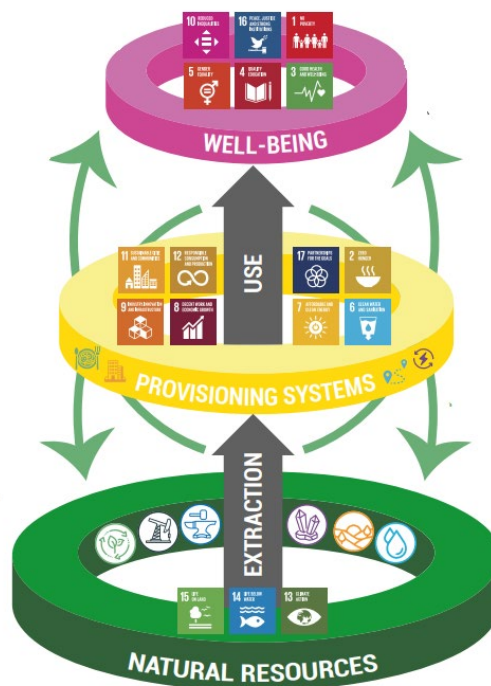


## L'économie circulaire, solution pour l'Europe et pour la santé ?

Le récent rapport des Nations Unis sur l'état des ressources mondiales est sans appel : le rythme d'extraction de ressources n'a jamais été si important tandis que la productivité stagne. D'ici 2060, sans une mobilisation urgente et concertée, l'extraction de ressources pourrait encore augmenter de 60% par rapport aux niveaux de 2020. Découpler croissance et demande de matière – voilà le pari de l'économie circulaire abondamment illustré par les bonnes pratiques belges et européennes lors du World Circular Economic Forum à Bruxelles du 15 au 18 avril dernier.

Le Forum mondial de l'économie circulaire 2024 à Bruxelles a rappelé l'importance pour l'Europe de continuer à se positionner comme leader international et poursuivre la concrétisation de ses visions circulaires en actions sur le terrain. Le temps n'est en effet plus à l'expérimentation mais au changement de modèle dans tous les secteurs économiques et sur toute la chaîne productive. La journée du 17 avril – sous la Présidence belge de l'UE- a mis en lumière les nombreuses politiques et initiatives belges dans les 3 régions en matière d'économie circulaire. UNESSA y était : quid de cette transition dans nos secteurs de la Santé, de l'accueil et du soin ?

Economie circulaire et secteurs de la santé et soin : des défis de taille pour lever les freins liés au réemploi dans le secteur médical et améliorer toute la chaîne de conception du soin. La crise COVID l'a notamment montré avec la considérable augmentation (+30%) du recours aux masques jetables et autre matériel médical à usage unique malgré les tentatives locales de recyclage.



Source image : [UN Environment Program](#)

La transition de notre système de santé vers une plus grande durabilité est l'affaire de tous les établissements de santé, d'accueil et de soin. L'appel fédéral pour relancer l'économie en Belgique de façon circulaire va dans ce sens, le [Belgium Builds back Circular](#) permet tant en Flandre qu'en Wallonie de se lancer concrètement dans le développement et le soutien de solutions circulaires en santé. Les rapports récents publiés par le [Shift Project](#) ont en effet souligné l'impact carbone significatif des [secteurs de la santé](#) et de [l'autonomie](#) et la nécessité de les « [décarboner](#) ».

L'Union Européenne a initié cette dynamique et l'a intégrée comme pilier majeur de son [Green Deal](#) ; l'objectif : une Europe circulaire et neutre en carbone d'ici à 2050. Différents programmes et outils ont été développés pour mener à bien cette transition dont le nouveau [Plan d'action en faveur de l'économie circulaire](#) approuvé en mars 2020.

Ce [Plan d'action pour l'économie circulaire](#) propose [une série de mesures](#) visant à :

- faire des produits durables la norme dans l'UE
- responsabiliser les consommateurs et les acheteurs publics
- se concentrer sur les secteurs qui utilisent le plus de ressources et où le potentiel de circularité est élevé, tels que l'électronique et les TIC, les batteries et les véhicules, les emballages, les plastiques, les textiles, la construction et les bâtiments, l'alimentation, l'eau et les nutriments
- réduire les déchets
- mettre la circularité au service des personnes, des régions et des villes
- diriger et orienter les efforts à réaliser à l'échelle internationale en matière d'économie circulaire

Concrètement, ce plan d'action vise à renforcer la législation européenne en y intégrant de nouveaux critères et objectifs en matière notamment d'emballages plastiques, de droit à la réparation, de lutte contre le greenwashing, de marchés publics écologiques, de normes et labels produits, de traçabilité et collective sélective des déchets. Thématiques suivies de près par UNESSA car impactant tous ses secteurs.

La dernière session plénière du Parlement européen à Strasbourg fin avril a fait aboutir plusieurs de ces textes législatifs :

- [Le règlement révisé sur l'écoconception](#) qui, entre autres, ouvre son champ d'application, établit un passeport numérique des produits, interdit la destruction de vêtements invendus et encourage le recyclage.
- [L'adoption de la directive "Droit à la réparation"](#) qui clarifie les obligations des fabricants en matière de réparation des produits et encourage les consommateurs à prolonger le cycle de vie d'un produit en le réparant.
- [Des nouvelles mesures](#) pour rendre les emballages plus durables et réduire les déchets d'emballages dans l'UE (révision de la directive sur les emballages et déchets d'emballages)

Pour suivre les événements, outils et informations sur l'économie circulaire en Europe : [European Circular Economy Stakeholder Platform \(europa.eu\)](#)